

## JOURNEE D'ETUDE « PROVERBES, STEREOTYPES ET DISCOURS »

vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011

Centre d'études slaves 9, rue Michelet, 75006 PARIS

En 1925, Jean Paulhan, dans *L'Expérience du proverbe*, soulignait le caractère de prédication du proverbe en écrivant : « lorsque je prononce le proverbe, ce n'est pas une phrase que je place habilement, c'est une vérité dont j'affirme l'existence » (*L'Expérience du proverbe*, p. 57). Dès 1848, le parémiographe russe Ivan Snegirev écrivait : « Demandez à un Russe, paysan ou habitant des faubourgs, quels proverbes il connaît. Il ne parviendra pas à se les rappeler et à les énumérer. Mais dans une conversation vivante et passionnée, il en utilisera un grand nombre » (*Russkie narodnye posloviy i pritči* [Proverbes et paraboles russes populaires], p. IV). Dans un article novateur paru en 1973, Henri Meschonnic synthétisera cette conception prédicative et énonciative du proverbe en rappelant que ces unités de langue sont aussi et avant tout des actes de discours. À l'opposé d'une « linguistique de l'énoncé », les proverbes « seraient à prendre dans une théorie du langage poétique comme énonciation, dans une linguistique de l'énonciation et du discours » (« Les proverbes, actes de discours », p. 419).

C'est précisément cette mise en discours du proverbe et de la phraséologie en général qui fera l'objet de cette nouvelle journée d'étude.

Les interventions s'attacheront à montrer comment ces unités de langue si couramment indexées dans les dictionnaires n'ont en réalité de sens qu'en s'inscrivant dans le discours. On interrogera les liens réciproques entre l'unité phraséologique et le texte écrit ou oral dans lequel elle s'insère. On s'intéressera notamment aux procédures linguistiques à l'œuvre dans cette discursivité des proverbes. Les actualisations discursives des proverbes et des stéréotypes pourront être abordées notamment grâce à l'étude des moyens segmentaux et suprasegmentaux (particules, ordre des mots, intonation) mis en œuvre dans le discours. Ces moyens montreront comment le proverbe entre dans une relation dialectique avec le texte où il est *convoyé*.

### Repères bibliographiques

- ANSCOMBRE J.-Cl. (dir), *La parole proverbiale, Langage*, 139, septembre 2000.
- BERNET Ch. & REZEAU P., *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*, [1<sup>ère</sup> éd., 2008], rééd. Le Livre de Poche, 2010.
- BREUILLARD J., « Proverbes et pouvoir politique : le cas de l'U.R.S.S. », in : *Richesse du proverbe. Typologie et fonctions*, II, Lille : Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 155-165.
- GOUVARD J.-M., « Les proverbes dans *Le Paysan parvenu* » in *Revue Marivaux*, 1997, N°6, Société Marivaux, pp. 85-107.
- MEJRI S., « Les cordonniers sont-ils toujours mal chaussés ou comment un stéréotype secondaire devient-il un stéréotype primaire ? », in *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue*, Hommage à Jean-Claude Anscombre, sous la dir. De Danielle LEEMAN, Université de Savoie, Chambéry, 2008, p. 169-180
- MESCHONNIC H., « Les proverbes, actes de discours », in *Revue des sciences humaines*, « Rhétorique du proverbe », Lille, 1976-3, p. 419-430.
- MICHAUX Ch., « Le proverbe français dans la théorie de la polyphonie » in *Paremia (Actas del I Congreso Internacional de Paremiología)*, N°6, Madrid, 1997, pp. 393-398.
- ———, « Proverbes et structures stéréotypées » in *Langue française*, septembre 1999, Larousse, pp. 85-104.
- ———, *Le proverbe : vers une théorie de la parole évocative*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 1999.
- MIEDER W., *The Politics of Proverbs. From Traditional Wisdom to Proverbial Stereotype*, The University of Wisconsin Press, Madison, 1997.
- NAVARRO DOMINGUEZ F., *Analyse du discours et des proverbes chez Balzac*, L'Harmattan, 2000
- ORLANDINI A., « Structures syntactico-sémantiques des proverbes et des *sententiae* en latin. Leur insertion dans l'énoncé », in BIVILLE F. (éd.), *Proverbes et sentences dans le monde romain. Actes de la table ronde du 26 novembre 1997*, Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, Nouvelle série, n° 19, Lyon 1999 (diffusion De Boccard, P.), p. 75-90
- PAULHAN J., *L'Expérience du proverbe* [1925], rééd., L'Échoppe, 1993, p. 21-22.

- RODRIGUEZ SOMOLINOS A., « Proverbes, stéréotypes et argumentation : la *Ballade des proverbes* de Villon », in *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue*, Hommage à Jean-Claude Anscombe, sous la dir. De Danielle LEEMAN, Université de Savoie, Chambéry, 2008, p. 221-235
- SCHULZE-BUSACKER É., « *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français*, Recueil et analyse. Slatkine, Genève, 1985
- VIELLARD S., « La fonction du proverbe dans le tissu discursif contemporain : ravaudage ou remaillage ? », in « Le texte dans la Russie contemporaine », *Chroniques slaves*, n° 2, Centre d'études slaves contemporaines, Ellug, Université Stendhal-Grenoble 3, Grenoble, juillet 2006, p. 201-212.

Rainipatsa à son fils Ralay :

« Il faut pourtant que tu te décides à prendre femme. Te voilà en âge d'être marié.

À quoi Ralay :

- Eh, père, je ne veux pas que l'on dise : *il se hâte de prendre femme et court aussitôt divorcer*.

Je risque ici une observation, telle à peu près que : « Ce n'est pas parce que tu te seras dépêché de te marier que tu voudras divorcer aussi vite ; l'un peut aller sans l'autre... » [...] Je m'aperçois par la suite qu'il a paru à Rainipatsa que j'étais de l'avis de Ralay. C'est où [...] il répond :

- Vous avez beau dire, tous deux, il faut songer que Ralay est mon seul enfant ; je compte sur lui pour perpétuer les ancêtres...

Plus tard, cependant, il la comprend enfin, se borne à me citer le proverbe et pense ainsi me convaincre de mon erreur :

- Mais puisque *il-se-hâte-de-prendre-femme-et-court-aussitôt-divorcer !* »

Il me faut ainsi imaginer que les liaisons mêmes qui se trouvent à l'intérieur du proverbe ne demeurent pas ce qu'elles semblent être. Ralay n'a pas voulu dire qu'une première hâte risquait d'en entraîner une seconde ; plutôt, il a cité un fait qui enferme à la fois l'une et l'autre hâte, sans qu'on les puisse distinguer. Comme s'il avait dit : « Et la *hâte-à-se-marier-et-à-divorcer-aussitôt*, qu'en faites-vous, n'y songez-vous pas ?

Jean Paulhan, *L'Expérience du proverbe* [1925], rééd., L'Échoppe, 1993, p. 21-22.